



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/709
13 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session

Points 18, 22, 23, 29, 30, 31, 32,
33, 34, 36, 37, 39, 40, 42, 43,
44, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52,
60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67,
68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75,
76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 86,
87, 88, 91, 96, 102, 103, 104,
105, 108, 109, 110, 111, 112,
113, 117, 127, 128, 129, 130,
131, 132, 134, 136, 137 et 138
de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES CONTRE LA PAIX ET
LA SECURITE INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

QUESTION DE NAMIBIE

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX
ET LA SECURITE INTERNATIONALES

ZONE DE PAIX ET DE COOPERATION DE L'ATLANTIQUE SUD

QUESTION DE L'ILE COMORIENNE DE MAYOTTE

ARRET RENDU PAR LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE LE 27 JUIN 1986 DANS
L'AFFAIRE DES ACTIVITES MILITAIRES ET PARAMILITAIRES AU NICARAGUA ET
CONTRE CELUI-CI : NECESSITE D'UNE APPLICATION IMMEDIATE

QUESTION DES ILES FALKLAND (MALVINAS)

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

QUESTION DE PALESTINE

88-25356 5951P (F)

/...

SITUATION ECONOMIQUE CRITIQUE EN AFRIQUE : PROGRAMME D'ACTION DES
NATIONS UNIES POUR LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT
DE L'AFRIQUE, 1986-1990

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE LA COOPERATION
EN ASIE DU SUD-EST

DECLARATION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'ORGANISATION
DE L'UNITE AFRICAINE RELATIVE A L'ATTAQUE MILITAIRE AERIENNE ET NAVALE LANCEE EN
AVRIL 1986 PAR L'ACTUEL GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS CONTRE LA JAMAHIRIYA ARABE
LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

OUVERTURE DE NEGOCIATIONS GLOBALES SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE
INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT

AGRESSION ARMEE ISRAELIENNE CONTRE LES INSTALLATIONS NUCLEAIRES IRAQUIENNES ET SES
GRAVES CONSEQUENCES POUR LE SYSTEME INTERNATIONAL ETABLI EN CE QUI CONCERNE LES
UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE, LA NON-PROLIFERATION DES ARMES
NUCLEAIRES ET LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES

QUESTION DE CHYPRE

CONSEQUENCES DE LA PROLONGATION DU CONFLIT ARME ENTRE L'IRAN ET L'IRAQ

EXAMEN DE L'EFFICACITE DU FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

CRISE FINANCIERE ACTUELLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

APPLICATION DE LA RESOLUTION 42/25 DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A LA SIGNATURE
ET A LA RATIFICATION DU PROTOCOLE ADDITIONNEL I AU TRAITE VISANT L'INTERDICTION DES
ARMES NUCLEAIRES EN AMERIQUE LATINE (TRAITE DE TLA TELLOCO)

CESSATION DE TOUTES LES EXPLOSIONS NUCLEAIRES EXPERIMENTALES

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LA DENUCLEARISATION DE L'AFRIQUE

INTERDICTION DE METTRE AU POINT ET DE FABRIQUER DE NOUVEAUX TYPES
ET SYSTEMES D'ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

/...

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTEES PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE A SA QUINZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTEES PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

APPLICATION DE LA DECLARATION FAISANT DE L'OCEAN INDIEN UNE ZONE DE PAIX

ARMEMENT NUCLEAIRE D'ISRAEL

QUESTION DE L'ANTARCTIQUE

RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE LA COOPERATION DANS LA REGION
DE LA MEDITERRANEE

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

SYSTEME GENERAL DE PAIX ET DE SECURITE INTERNATIONALES

EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

COOPERATION INTERNATIONALE TOUCHANT LES UTILISATIONS
PACIFIQUES DE L'ESPACE

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES
REFUGIES DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER SUR LES PRATIQUES
ISRAELIENNES AFFECTANT LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPES

ETUDE D'ENSEMBLE DE TOUTE LA QUESTION DES OPERATIONS DE MAINTIEN
DE LA PAIX SOUS TOUS LEURS ASPECTS

QUESTIONS RELATIVES A L'INFORMATION

QUESTION DES ILES MALGACHES GLORIEUSES, JUAN DE NOVA,
EUROPA ET BASSAS DA INDIA

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT

ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION DE LA DEUXIEME DECENNIE DE LA LUTTE
CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION RACIALE

/...

CONSEQUENCES NEFASTES POUR LA JOUISSANCE DES DROITS DE L'HOMME DE
L'ASSISTANCE POLITIQUE, MILITAIRE, ECONOMIQUE ET AUTRE ACCORDEE
AU REGIME RACISTE ET COLONIALISTE D'AFRIQUE DU SUD

ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE

IMPORTANCE, POUR LA GARANTIE ET L'OBSERVATION EFFECTIVES DES DROITS DE L'HOMME, DE
LA REALISATION UNIVERSELLE DU DROIT DES PEUPLES A L'AUTODETERMINATION ET DE
L'OCTROI RAPIDE DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

CAMPAGNE INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DES DROGUES

AUTRES METHODES ET MOYENS QUI S'OFFRENT DANS LE CADRE DES ORGANISMES DES
NATIONS UNIES POUR MIEUX ASSURER LA JOUISSANCE EFFECTIVE DES DROITS DE
L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES

NOUVEL ORDRE HUMANITAIRE INTERNATIONAL

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES, COMMUNIQUEES EN
VERTU DE L'ALINEA e DE L'ARTICLE 73 DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES

ACTIVITES DES INTERETS ETRANGERS, ECONOMIQUES ET AUTRES, QUI FONT OBSTACLE A
L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX
PEUPLES COLONIAUX EN NAMIBIE ET DANS TOUS LES AUTRES TERRITOIRES SE TROUVANT
SOUS DOMINATION COLONIALE, ET AUX EFFORTS TENDANT A ELIMINER LE COLONIALISME,
L'APARTHEID ET LA DISCRIMINATION RACIALE EN AFRIQUE AUSTRALE

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX
PEUPLES COLONIAUX PAR LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET LES ORGANISMES
INTERNATIONAUX ASSOCIES A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

MOYENS D'ETUDE ET DE FORMATION OFFERTS PAR LES ETATS MEMBRES AUX
HABITANTS DES TERRITOIRES NON AUTONOMES

RAPPORTS FINANCIERS ET ETATS FINANCIERS VERIFIES ET RAPPORTS DU
COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COORDINATION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE ENTRE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES ET LES INSTITUTIONS SPECIALISEES AINSI QUE L'AGENCE
INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

ETAT DES PROTOCOLES ADDITIONNELS AUX CONVENTIONS DE GENEVE DE 1949
RELATIFS A LA PROTECTION DES VICTIMES DES CONFLITS ARMES

/...

DEVELOPPEMENT PROGRESSIF DES PRINCIPES ET NORMES DU DROIT INTERNATIONAL
RELATIFS AU NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS

PROJET DE CODE DES CRIMES CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE DE L'HUMANITE

RAPPORT DE LA COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT COMMERCIAL
INTERNATIONAL SUR LES TRAVAUX DE SA VINGT ET UNIEME SESSION

EXAMEN DE MESURES EFFICACES VISANT A RENFORCER LA PROTECTION ET LA SECURITE
DES MISSIONS ET REPRESENTANTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

RAPPORT DE LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL SUR LES TRAVAUX
DE SA QUARANTIEME SESSION

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE ENTRE ETATS

RAPPORT DU COMITE DES RELATIONS AVEC LE PAYS HOTE

PROJET D'ENSEMBLE DE PRINCIPES POUR LA PROTECTION DE TOUTES LES PERSONNES
SOUMISES A UNE FORME QUELCONQUE DE DETENTION OU D'EMPRISONNEMENT

Lettre datée du 6 octobre 1988 adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué final adopté par la Réunion des ministres et chefs de délégation des pays non alignés à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, tenue le 3 octobre 1988, en vous priant de bien vouloir le faire distribuer comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points suivants de l'ordre du jour : 18, 22, 23, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 39, 40, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 86, 87, 88, 91, 96, 102, 103, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 117, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 136, 137 et 138.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Zimbabwe,

(Signé) I. S. G. MUDENGE

/...

ANNEXE

Communiqué final de la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation du Mouvement des pays non alignés lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York le 3 octobre 1988

Les ministres des affaires étrangères et chefs de délégation des pays non alignés à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies se sont réunis à New York le 3 octobre 1988 en vue d'examiner et de coordonner leur attitude et leurs décisions en ce qui concerne toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale et qui présentent un intérêt particulier pour les pays non alignés.

Les ministres et chefs de délégation ont rappelé que la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, tenue du 5 au 10 septembre 1988 à Nicosie, Chypre, a examiné et analysé les récents événements dans les domaines politique et économique et a fait un bilan de l'application des décisions de la Huitième Conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement tenue à Harare et des réunions ministérielles et autres réunions ultérieures des pays non alignés. Ils ont aussi noté que la Conférence ministérielle de Nicosie avait adopté des déclarations très complètes et orientées vers l'action et que le Président du Bureau de coordination avait soumis un rapport sur l'état de l'application des décisions de la Huitième Conférence au sommet et des réunions ultérieures du Mouvement.

Les ministres et chefs de délégation ont réaffirmé leur adhésion aux principes et buts de la Charte des Nations Unies et leur foi dans ces principes ainsi que leur conviction que la confiance dans l'Organisation des Nations Unies était l'essence même du Mouvement des pays non alignés et que l'Organisation des Nations Unies était l'instance internationale la mieux à même de jouer un rôle central dans l'élaboration et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, dans le règlement pacifique des différends, dans l'exercice du droit d'autodétermination des peuples sous domination coloniale et sous occupation étrangère; ainsi que dans le renforcement de la coopération internationale dans tous les domaines; dans la création de relations économiques équitables et justes, et dans le renforcement de la coexistence pacifique, de la détente universelle, du désarmement et du développement. Ils ont souligné que les récents événements avaient encore justifié et confirmé leur foi dans l'Organisation des Nations Unies et l'adhésion à ses principes et qu'ils avaient prouvé l'efficacité de l'Organisation pour trouver des solutions aux grands problèmes internationaux et ils se sont dit déterminés à apporter leur contribution aux activités de l'Organisation en coopération constante avec les autres pays.

Les ministres et chefs de délégation se sont montrés particulièrement anxieux et préoccupés à propos de l'incidence dévastatrice de l'ouragan Gilbert à la Jamaïque et des inondations sans précédent qui se sont produites au Bangladesh, au Soudan et dans d'autres pays. Ils ont appelé la communauté internationale à apporter l'assistance nécessaire sous forme de secours d'urgence et d'aide au relèvement des zones sinistrées et aussi à examiner les mesures à long terme permettant d'aider ces pays à reconstruire leur infrastructure gravement atteinte.

/...

Les ministres et chefs de délégation ont invité à nouveau l'Organisation des Nations Unies à apporter une protection suffisante au peuple palestinien sous occupation israélienne.

Les ministres et chefs de délégation ont lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle donne priorité à la solution des graves problèmes économiques qui se posent aux pays en développement. Ils ont observé que les progrès importants réalisés pour trouver des solutions aux conflits régionaux et aux questions du désarmement n'ont pas été accompagnés de progrès comparables dans la solution des problèmes économiques aigus auxquels doivent faire face les pays en développement. Les ministres et chefs de délégation ont constaté avec inquiétude qu'en l'absence d'un environnement économique international amélioré, l'évolution positive du climat politique international pourrait se révéler tout simplement éphémère.

Les ministres et chefs de délégation ont réaffirmé leur engagement à respecter loyalement les principes originaux du non-alignement tels qu'ils figurent dans les déclarations successives des Sommets du Mouvement des pays non alignés depuis 1961. Ils ont décidé que les pays non alignés agiraient en coopération étroite les uns avec les autres, et avec d'autres Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale qui intéressent particulièrement le Mouvement, conformément aux principes et objectifs du Mouvement et compte tenu de la Déclaration adoptée par la Huitième Conférence au sommet à Harare ainsi que les déclarations ultérieures des conférences et réunions des ministres des affaires étrangères.

Les ministres et chefs de délégation ont décidé de renouveler le mandat des groupes de travail, de contact et de rédaction en ce qui concerne les différents points de l'ordre du jour soumis à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les ministres et chefs de délégation ont pris note de la proposition faite par le Secrétaire fédéral aux affaires étrangères de Yougoslavie selon laquelle le Neuvième Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement se tiendrait à Belgrade au cours de la première semaine de septembre 1989. Ils ont également pris note de la proposition faite par le Représentant permanent de Chypre selon laquelle la première réunion du Comité ministériel sur les procédures du Mouvement se tiendrait à Nicosie du 10 au 13 janvier 1989.
